

Subvention pour congrès

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'attribuer, au titre de l'année 2002, une subvention de 400 € à l'Association Française de l'Eclairage pour l'organisation des journées techniques des 4 et 5 octobre dernier sur le thème de l'éclairage public et de la mise en valeur du patrimoine par la lumière. 60 techniciens ont assisté aux travaux.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 400 € sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.00200 abondé par un transfert de crédits de 300 € du chapitre 92.95.65738.89052.00200.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2002.